

# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers



NOM DU CONTROLEUR	LOUEDEC Pascal
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	029Z1125 <i>Louedec Pascal</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	CONTROLE TECHNIQUE DE BRIEC 92 RUE ANTOINE CESAR BECQUEREL 29510 - BRIEC DE L'ODET
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S029Z248
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	30/09/2025
AUDITEUR TECHNIQUE	Yannick BOURGEOIS <i>Yannick Bourgeois</i>

## CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR

Nombre de non conformité mineure (NC)	0	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

### Commentaires

DECISION : FAVORABLE

PROCHAIN AUDIT AVANT LE :

30/09/2027

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

# Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers



Contrôleur : LOUEDEC Pascal

## VÉHICULE SUPERVISÉ

N° d'immatriculation du véhicule : FK651WG      Catégorie de véhicule : M1      Energie : ES  
Date de mise en circulation : 15/10/2019      N° PV : 25098455

## SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
24094097	21/11/2024	RAS
24094317	07/12/2024	RAS
24094453	19/12/2024	RAS
24094490	21/12/2024	RAS
25094696	14/01/2025	RAS
25094760	17/01/2025	RAS
25094959	30/01/2025	RAS
25095303	26/02/2025	RAS
25095741	25/03/2025	RAS
25096588	20/05/2025	RAS



Contrôleur : LOUEDEC Pascal

## RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
Généralités		CONFORME
CONTENU DES PROCES VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFORME
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFORME
	FONCTION 10 - Véhicules de dépannage Non concerné.	CONFORME
	FONCTION 11 - Véhicules de transport sanitaire Non concerné.	CONFORME
	FONCTION 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	CONFORME



Contrôleur : LOUEDEC Pascal

## RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
	<b>FONCTION 13 - Taxis et voitures de transport avec chauffeur</b>  Non concerné.	CONFORME

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
<b>GÉNÉRALITÉS</b>		CONFORME
<b>Préparation</b>		CONFORME
<b>SUIVI DU CONTRÔLE TECHNIQUE :</b>	<b>Fonction 0 - Identification du véhicule</b>	CONFORME
	<b>Fonction 1 - Équipements de freinage</b>	CONFORME
	<b>Fonction 2 - Direction</b>	CONFORME
	<b>Fonction 3 - Visibilité</b>	CONFORME
	<b>Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques</b>	CONFORME
	<b>Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions</b>	CONFORME
	<b>Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis</b>	CONFORME
	<b>Fonction 7 - Autres matériels</b>	CONFORME
	<b>Fonction 8 - Nuisances</b>	CONFORME
	<b>Fonction 10 - Véhicules de dépannage</b>	CONFORME



Contrôleur : LOUEDEC Pascal

## RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
	Fonction 11 - Véhicules de transport sanitaire	CONFORME
	Fonction 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile	CONFORME
	Fonction 13 - Taxis et voitures de transport avec chauffeur	CONFORME
<b>MODALITES FINALES</b>		CONFORME

*L'équipe d'audit et la direction de l'organisme d'audit s'engagent à ne pas divulguer le contenu des preuves d'audit, toute autre information obtenue lors de l'audit ou le rapport d'audit, à toute autre partie sans l'accord explicite du commanditaire de l'audit.*